

Colloque Magistrats Avocats Experts

LOZERE - 2019



**Compagnie des Experts de Justice
près la Cour d'Appel de Nîmes**



*Maison des Professions Libérales et de Santé
Parc Georges Besse
Allée Norbert Wiener
30900 NIMES*

Tél. : 04 30 67 83 68

www.cej-ca-nimes.org

Faire la lumière...

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Un colloque magistrats - avocats - experts se tiendra le:

Vendredi 20 septembre 2019

dans la salle de
la mairie de la Canourgue
48500 LA CANOURGUE

sur le thème suivant :

**«la déontologie des différents
acteurs à l'expertise»**

PROGRAMME

08h45 Accueil des participants

09h30 Ouverture du colloque par :

- Mme Pascaline FOSTYK
Présidente de la Compagnie des experts de Justice

Mot de bienvenue de :

- M. Jacques BLANC,
Ancien ministre, Maire de la Canourgue

Présentation du colloque par :

- M. Jean-Louis BRUNEL,
*Vice-président de la Compagnie des Experts pour le
département de la Lozère*

Introduction du sujet par :

- Mme Anne DELIGNY,
Présidente du TGI de Mende

Suivi des interventions de :

- Maître Alain DIBANDJO,
Avocat du Barreau de Mende

- M. Xavier FAGGE,
*Géomètre-Expert, Chargé de mission de la Compagnie des
experts de Justice*

- M. Alain LASSERRE,
Président d'honneur de la Compagnie des Experts

Conclusion par :

- Mme Pascaline FOSTYK
Présidente de la Compagnie des experts de Justice

12h30 Déjeuner au centre du village à l'Hôtel
Restaurant du Commerce

15h00 Visite guidée du centre du village de la
Canourgue, la « Venise Lozérienne »



BULLETIN D'INSCRIPTION
Vendredi 20 septembre 2019
« la déontologie des différents acteurs à l'expertise »
SALLE DE LA MAIRIE DE LA CANOURGUE
48500 LA CANOURGUE

à renvoyer avant et au plus tard **le 13 septembre 2019**

au Secrétariat de la Compagnie des Experts
Maison des Professions Libérales
Parc Georges Besse – Allée Norbert Wiener – 30900 NIMES
Tél : 04 30 67 83 68 / Fax : 04 13 33 17 40 / E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

PARTICIPATION :

Participera au colloque oui non
Participera à la visite guidée oui non

✓ 80 € pour les experts membres d'une compagnie, les avocats

✓ 90 € pour les autres participants

Règlement par virement (préciser votre nom et prénom dans le libellé du virement)

Règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts

Dans les deux cas, il faut impérativement retourner votre bulletin d'inscription au Secrétariat soit par mail, soit par fax ou par courrier postal

Date :

Signature

A l'heure de la dématérialisation, nous instaurons le système de règlement **par virement bancaire, sur le compte « Colloques-cotisations » de la Compagnie.**

Nous vous demandons de privilégier ce mode de règlement, et de noter les coordonnées du compte bancaire de la Compagnie :

Société Marseillaise de Crédit : Titulaire du compte : Cie des EXPERTS JUSTICE

RIB : 30077 04194 12011400201 84 NIMES PALAIS

IBAN (international Bank Account Number) FR76 3007 7041 9412 0114 0020 184

Code BIC (Bank identifier Code) : SMCTFR2A

Toutefois, un règlement par chèque sera accepté.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du règlement. Au-delà du 13 septembre 2019, aucun désistement ne pourra être pris en compte